



Quelques séries intéressantes

Le mois de juillet est synonyme d'été, et pour plusieurs il signifie aussi déménagement. Voici donc une suggestion série au sujet d'un couple qui hérite d'un vieux manoir hanté et y emménage, ainsi qu'une suggestion série et une de film ayant *summer* (été) dans le titre.

Ghosts



Série. Comédie. Fantastique. Grande-Bretagne. Depuis 2019. Deux saisons de six épisodes de 30 minutes, plus un épisode hors-saison. Disponible gratuitement sur *CBC.ca*. En anglais.

Créé par Mathew Baynton, Simon Farnaby, Martha Howe-Douglas, Jim Howick, Laurence Rickard and Ben Willbond, collectif d'acteurs derrière les séries *Horrible stories* et *Yonderland*.

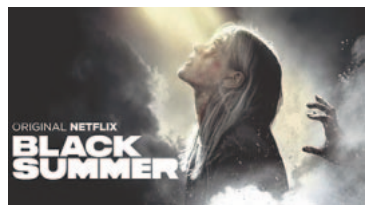
Interprètes: les acteurs mentionnés plus haut, Charlotte Ritchie et Kiell Smith-Bynoe

Synopsis – Alison et Mike, jeune couple britannique de trentenaires au budget restreint, emménagent à Button Manor, vieux manoir décrépi, dont Alison a hérité au décès d'une grand-tante dont elle ignorait l'existence. Ils prévoient le rénover et le transformer en auberge. Or, le manoir est hanté par un groupe de fantômes décédés sur les lieux à différentes époques. Ceux-ci ne sont pas heureux de l'arrivée du couple. Et conspirent pour s'en débarrasser. Bien qu'invisible aux humains, un incident fait en sorte qu'Alison voit les revenants et les entend, avec tout ce que ça implique! Comme ni les fantômes ni le couple ne peuvent déménager, une cohabitation forcée s'amorce.

Ciné-fille – *Ghosts* est LA série qui m'a fait le plus rire cette année! Quelle bonne idée que de faire une comédie avec des fantômes! Si vous voulez voir une série où l'humour britannique est à son meilleur, la voici! D'un épisode à l'autre, on découvre comment sont décédés les revenants, et c'est très imaginaire. Des pestiférés du sous-sol, au scout des années 1980, tout est bien pensé. Des perles de créativité, tant pour les situations, les jeux de mots, et surtout les contrastes entre les différentes époques. La réalisation est excellente et les interprètes sont très bons. Une série pleine d'humour «so british» qui devrait ravir ses amateurs, comme moi! **9,5 sur 10**

Ciné-gars – Contrairement à ciné-fille, je n'ai vu que le premier épisode, mais voici une série avec un bel humour. Tous les personnages de fantômes sont très originaux. **8 sur 10.**

Black summer



Série. Drame. Épouvante-horreur. Action. Canada-USA. Depuis 2019. Deux saisons de huit épisodes de 40 minutes. Disponible sur *Netflix* en français et anglais.

Synopsis – Saison 1: pendant l'apocalypse des zombies, Rose, séparée de sa fille, se bat avec d'autres survivants. Elle espère les rejoindre

dans un refuge d'urgence et y retrouver sa fille.

Saison 2: les survivants affrontent le monde post-apocalyptique hostile et ses habitants afin de survivre.

Ciné-fille – J'ai apprécié la première saison, mais j'ai trouvé la deuxième ennuyeuse et peu originale. Dans la première, on découvre la situation au même rythme que les personnages, avec l'aspect d'inconnu et de suspense que cela implique. Pour la suite, il y a un air de déjà-vu. La nouveauté des zombies rapides s'émousse. Les scénarios sont parfois invraisemblables et souvent longs. Pour des gens qui s'entraînaient dans la saison 1, ils s'entraient beaucoup dans la 2. C'est chacun pour soi. Saison 1: **7,5 sur 10**. Saison 2: **5,5 sur 10**.

Ciné-gars – Pour les amateurs de zombies, c'est une bonne série. Dans la saison 1, l'histoire des individus qui se croisent et finissent par se lier pour se rendre au lieu désigné et sécuritaire, m'a bien plu. Dans la saison 2, la série focalise sur la survie individuelle et montre le côté plus sombre de l'humanité. À noter: les deux saisons sont vraiment différentes. Saison 1: **7,5 sur 10**. Saison 2: **7 sur 10**



500 days of Summer (500 jours avec Summer)

Film. Comédie. Drame. Romance. É.-U. 2009. 1h36 minutes. Sur *Disney plus* et *iTunes*.

De Marc Webb. Int.: Joseph Gordon-Levitt, Zooey Deschanel

Synopsis – Tom rencontre Summer, une nouvelle collègue. Tom est un jeune homme romantique qui écoute beaucoup de pop britannique. Summer est au contraire désenchantée, ne croit pas à l'amour et refuse d'être la petite amie de quiconque. Le film relate dans le désordre les 500 jours qui suivent leur rencontre, de leurs débuts embarrassés à leur idylle, en passant par des moments de doute. Car si Tom considère qu'ils forment un couple, Summer préfère ne pas s'engager.

Ciné-fille – Alors que l'histoire fait des allers-retours au sein de la relation parfois heureuse, mais souvent tumultueuse de Tom et Summer, le récit couvre tous les aspects de la relation amoureuse, du premier coup de cœur aux rendez-vous, du sexe à la séparation, à la récrimination et à la rédemption, et décrit toutes les raisons qui nous poussent à nous battre pour arriver à trouver un sens à l'amour... Alors qu'il n'y en a peut-être tout simplement pas!

Une comédie sentimentale dramatique très sympathique et rafraîchissante, qui sait habilement se démarquer des autres films du genre, avec son petit air vintage, très film 1960. La mise en scène et la narration, tout comme l'histoire commune des deux personnages, sont originales et amusantes. La trame sonore est superbe. Une très jolie réalisation, drôle, attachante, touchante et légère! La photo et les décors sont très réussis et les acteurs parfaits! Beau et triste à la fois! **9 sur 10**

Ciné-gars – Charmant petit film, dans lequel on traite du parcours amoureux que nous vivons en général. Un des points intéressants est de découvrir la vision qu'ont les personnages de l'amour à travers le filtre de leur histoire personnelle. **8 sur 10**



Phaneuf & associés
AVOCATS SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

Est-il important pour des époux qui ne font plus vie commune de divorcer ?

Un mythe populaire circule à l'effet que lorsque des personnes mariées vivent séparément depuis un an, ce serait l'équivalent d'être divorcé. Cette réponse est vraie uniquement dans le cas de certaines lois très particulières, par exemple, pour avoir la possibilité de faire les déclarations fiscales séparément.

Outre ces rares exceptions, ce mythe est totalement faux et le fait de ne pas divorcer, lorsqu'on ne fait plus vie commune, peut entraîner de mauvaises surprises.

Par exemple, sur le plan fiscal, deux époux vivant séparément depuis de nombreuses années, sans être divorcés, donc en étant toujours mariés, pourraient être confrontés à une fâcheuse réalité lors de la vente de leur résidence principale. Une résidence principale donne droit à une exemption au niveau du gain en capital, mais il n'y a habituellement pas d'impôt lorsqu'il y a un profit à la vente d'une telle résidence. Cependant, une personne toujours mariée, parce qu'elle a négligé de divorcer, et qui désire vendre sa résidence principale, si son conjoint, de qui elle n'est pas divorcée, a aussi vendu sa propre résidence principale, cette personne n'aura pas droit à l'exemption pour le gain en capital. Cela peut donc entraîner des conséquences financières importantes et déstabilisantes.

De plus, le mariage entraîne la responsabilité des conjoints l'un envers l'autre relativement à plusieurs lois. Par exemple, si la personne, dont on est séparé, mais non divorcé, fait une demande d'aide de dernier recours, cette personne n'aura d'autre choix que de réclamer une pension alimentaire pour elle-même à son époux de qui elle est séparée. La même chose si une personne avec qui on est toujours marié tombe gravement malade, l'époux de cette personne, même si les époux vivent séparément depuis de nombreuses années, pourrait se voir réclamer des montants importants pour son hébergement.

Au niveau de la contraction des dettes et obligations, le *Code civil du Québec* prévoit qu'une dette contractée pour les besoins courants de la famille engage aussi son conjoint. Cela signifie que les époux sont des débiteurs solidaires lorsqu'ils contractent pour les besoins de la famille. Autrement dit, si dans la résidence principale l'un des époux contracte un prêt pour un nouveau lave-vaisselle et qu'il néglige de le rembourser, l'autre époux qui ne fait plus vie commune pourrait être tenu responsable pour la totalité du prêt.

En outre, des époux ne faisant plus vie commune, mais ayant négligé de divorcer pourraient aussi avoir un impact si l'un d'entre eux décédait sans testament. En effet, lorsque l'on décède *ab intestat* cela signifie que l'on s'en remet au régime légal soit 1/3 pour l'époux survivant et 2/3 pour les enfants. Même si l'un des époux a refait sa vie avec une autre personne, s'il décède sans testament, il sera réputé encore marié, donc le 1/3 de ses avoirs iront à son époux survivant.

Nuance

Dans d'autres cas, certaines personnes pourraient avoir avantage à ne pas divorcer même si elles vivent séparément. En effet, certains régimes de retraite prévoient des rentes réversibles pour les personnes qui sont toujours mariées, et ce, même si elles sont séparées. Certains régimes de retraite permettent aussi aux personnes séparées, mais toujours mariées de bénéficier de certains avantages du régime de retraite de leur conjoint, comme l'assurance médicale.

Chaque cas est un cas d'espèce, il est donc important de s'adresser à une personne compétente pour éclairer son choix à cet égard.

2894, boul. du Curé-Labelle, bur. 201, Prévost – Tél.: 450-335-0512
info@monavocate.com

Festival de musique éclaté au coeur des Laurentides

Le festival Big Bang Fest aura lieu dans les municipalités de Val-David et Val-Morin dans les Laurentides, du 13 au 15 août 2021.

Présenté sur trois jours, le Big Bang Fest c'est:

- Une vingtaine d'événements diffusés sur cinq scènes.
- Des spectacles de musique d'artistes d'ici et d'ailleurs vous offrant des prestations originales et uniques, en majorité gratuits: Zōn Bae, DJ Audio Phil, Fred Fortin, Gumboots avec Ivy, Sadio et Cheikh Anta, Maria Cannelloni et le Macaroni Orchestra, Mathieu Lippé, Djely Tapa, Au Nom du Père et du Fils, Wonder Trois Quatre, Bon Enfant, Les Barocudas, Kid Kouna, Calamine, Mara Tremblay, Paupière et Simon Leoza.
- Des œuvres d'art créées en direct.

- Une zone familiale avec de l'animation pour toute la famille.
- Un festival éco responsable.
- Des kiosques marchands.

Dû aux circonstances entourant la pandémie Covid-19, vous devez vous procurer des billets pour tous les spectacles et ce même pour les spectacles gratuits.



Rêves Papa... Visualisation
Efficacité... Intégrité
Phaneuf & associés
AVOCATS
Nos spécialistes en
Droits de la famille
vous assistent dans
tout ce qui concerne
la médiation, la garde
d'enfants et même
les retombées fiscales
que ces situations
entraînent.

Peace & Law

Phaneuf & associés
AVOCATS SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

2894, boul. du Curé-Labelle, suite 201
Prévost (Québec) JOR 1T0
cemon@monavocate.com
Téléc.: 450.335.0561 – Tél.: 450.335.0512